



SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ATTESTATION DES RIVERAINS

A faire remplir par toute personne possédant une ou plusieurs parcelles à moins de 35 mètres du système de traitement (épandage) à réaliser

Je soussigné (1),

- Monsieur
 Madame

.....

Demeurant

.....

Propriétaire de(s) la parcelle(s) cadastrée(s) :

Section : Numéro :

Commune :

Située(s) à moins de 35 mètres de l'épandage d'un dispositif d'assainissement autonome qu'il est prévu de réaliser sur la (les) parcelle(s) cadastrée(s) :

Section : Numéro :

Propriété de (2)

- Monsieur
 Madame

.....

Atteste ne pas posséder de puits ou de captage d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine dans un rayon de 35 mètres de cet épandage

Fait à : le :

Signature

(1) propriétaire de(s) la parcelle(s) voisine(s)

(2) propriétaire de(s) la parcelle(s) où sera installé le nouveau système d'assainissement autonome.